

# Le Carol'or a déjà séduit 76 partenaires

Démarrage en trombe pour la monnaie locale de Charleroi. En deux mois, le nombre de partenaires où l'on peut l'utiliser a plus que doublé !

• **Benoît WATTIER**

La Carol'or séduit dans la région de Charleroi. La monnaie locale a été mise en circulation le 13 mai dernier, et les voyants sont au vert, même au-delà de l'espoir de ceux qui lui ont permis de voir le jour. « Le Carol'or jouit d'un intérêt rarement observé pour les autres monnaies locales », n'hésite pas à affirmer Jean-Stéphane Moes, un des quatre membres de l'équipe chargée de la prospection.

Pour le prouver, il avance des chiffres et des dates. « Nous avions une trentaine de partenaires en commençant. On en compte 76 deux mois plus tard ! À titre de comparaison, à Liège, on en comptait un peu plus de 55 six mois après le lancement. » Mais il



faut reconnaître que la Cité ardente avait, au départ, limité au centre urbain la circulation de sa monnaie alors que la Carol'or concerne un bassin de vie allant des Bons Villers au

Sud-Hainaut. Quant aux comptoirs de change, on en compte 10.

**Engouement et professionnalisme**

Jean-Stéphane Moes

avance des explications. Générales, d'abord, comme l'engouement pour les monnaies locales : de deux en 2011, on en comptera 15 fin 2019 en Wallonie et à Bruxelles.

Pour la même zone géographique, le fonds de garantie des monnaies locales est, quant à lui, passé de 65 000 € en 2014 à 400 000 € fin 2018. « On le dépassera, ne fût-ce qu'avec le Carol'or : 21 000 € sont sortis du coffre », précise-t-il. Quant aux Carol'or en circulation, on en compte entre 12 000 et 13 000 € « mais ils tournent 5 à 7 fois plus vite que l'euro puisqu'ils ne peuvent faire l'objet de placement financier ».

Ajouté à cela, une opération de lancement de la monnaie menée de façon très professionnelle, à grand renfort d'énergie et de compétences, ainsi que des billets attrayants, et on a la plupart des explications au succès.

**Objectif ambitieux**

Les promoteurs du Carol'or ne comptent pas en rester là.

La diversité des commerces et PME partenaires pourra encore s'étendre, même si elle est déjà très satisfaisante : du libraire au chocolatier artisanal, en passant par les maraîchers, restaurateurs, opérateurs culturels et même comptable et conseiller en assurances. Tous, respectent la charte qui consacre le circuit court, le respect de l'environnement, la relation avec la clientèle et le respect des travailleurs.

« Nous allons explorer des zones à fort potentiel », annonce Valter Jurlaro, un autre prospecteur. Comme Pont-à-Celles et Les Bons Villers, Gerpinnes et Nalinnes, par exemple. L'objectif est ambitieux : atteindre les 150 partenaires d'ici la fin de l'année. « Beaucoup de commerçants sont intéressés, mais il faut leur laisser le temps de mûrir leur projet. Qu'ils se rendent compte de l'intérêt du Carol'or, qui soutient le commerce local face au commerce en ligne et aux grandes surfaces. Face aux frais bancaires aussi, puisqu'il n'y a pas de paiement en ligne possible. » ■